

Containers à déchets. Dernière permanence

Publié le 20 novembre 2017 VOIR LES COMMENTAIRES



Gwenaëlle Groussac, directrice du service communautaire environnement-déchets (au centre) sera de nouveau présente, vendredi, pour accueillir les derniers foyers non équipés, avec l'aide de (de gauche à droite), Guy Cadiou, maire adjoint, Katel Guillou, ambassadrice du tri et chargée de communication à HLC, Bernard Le Pors, maire, et Philippe Porhel, maire adjoint.



La mise en place de la collecte sélective en porte-à-porte alternée des ordures ménagères et recyclables va débuter le mardi 5 décembre dans la commune. Une dernière permanence de retrait des bacs est prévue pour les habitants concernés par ce nouveau mode de collecte, et qui n'ont pas été en mesure de se déplacer à l'occasion des journées qui étaient organisées le mois dernier.

Retrait des containers vendredi

Chaque foyer santécois concerné par cette collecte est donc invité à venir retirer impérativement ses deux conteneurs, lors de la permanence mise en place, vendredi, de 13 h à 18 h 30, au centre technique municipal, route de Théven-Coz. Il est aussi possible de s'arranger avec son entourage ou ses voisins pour venir chercher les bacs. À l'occasion de cette permanence, les agents de Haut-Léon communauté (HLC) seront à la disposition des usagers pour toute question sur le tri et distribueront des guides pratiques des déchets. Pour rappel, les foyers éloignés des bornes enterrées seront équipés de deux bacs (un à couvercle bordeaux pour les ordures ménagères et un à couvercle jaune pour les recyclables, qui recevra, en vrac et en mélange, les flaconnages plastiques, les emballages métalliques, cartonnettes, et, nouveauté, les papiers, journaux et magazines).

Une collecte hebdomadaire alternée

La nouvelle collecte sera hebdomadaire et alternée. Le mardi 5 décembre, les bacs ordures ménagères seront collectés, puis le mardi suivant celui des recyclables. Chaque conteneur sera ainsi collecté tous les 15 jours. La collecte du verre sera maintenue en apport volontaire dans les colonnes aériennes déjà existantes. D'autre part, le circuit de collecte a été retravaillé afin d'effectuer le porte-à-porte dans le sens de la circulation (à droite) et de supprimer les marches arrière. Il sera également demandé de rassembler les bacs aux points de regroupement, matérialisés par des marquages au sol d'ici la fin du mois. Par ailleurs, des bornes enterrées destinées aux ordures ménagères, matériaux recyclables et au verre ont été implantées sur trois sites (rue Korn Yar, au Pouldu et salle omnisports). Les habitations situées à proximité de ces points ne seront pas équipées de conteneurs individuels.

Renseignement

Tél. 0.800.220.574 (numéro vert, appel gratuit).